



Compte-Rendu de la Réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 15 novembre 2023 à Montreuil

Présents : Mme Flavie Allman, Mme Corine Biannic, Mme Jennifer Dhombres, Mme Stéphanie Guittot, Mme Virginie Simon, M. Stéphane Chazel, M. Jean-Pierre Deroubaix, M. Eric Gear

Absents Excusés : Mme Céline Just, Mme Anaïs Noailles, Mme Christine Valette, M. Jean-Michel Grimal, M. Jean-Paul Larrieu

La séance est ouverte à 9 :00 H

En ouverture du CA, le Président rappelle l'obligation de confidentialité imposée par le règlement intérieur aux administrateurs : les documents fournis au CA et le contenu des débats ne sont pas diffusables. Seules les décisions peuvent être rendues publiques.

1. Composition du CA :

A la suite de la démission de Jacqueline Riondé, secrétaire de l'Association, Mme Jennifer Dhombre qui avait obtenu le même nombre de voix que Mme C.Biannic et M. JP Larrieu lors de l'AGO 2023 (élu au bénéfice de l'âge), intègre le Conseil d'Administration. Mme Flavie Allman intègre le Bureau au poste de secrétaire.

2. Réflexion sur une éventuelle « restructuration » de l'Aca

en vue d'une meilleure prise en compte de toutes les composantes de l'Aca (Show, Endurance, Course, Loisir). La réflexion est entamée et fera l'objet d'échanges. Au-delà de cela, il semble que la question primordiale est celle du rôle de l'Aca et donc de la motivation des éleveurs à adhérer à l'OS

Le CA constate qu'il est également essentiel et urgent de consacrer plus d'énergie au demi-sang arabe qui a maintenant son Livre Généalogique (et n'est plus en registre annexe). En effet, si les naissances arabes diminuent, les naissances DSA sont en légère progression et les inscriptions à Titre Initial (de produits non inscriptibles au titre de la naissance) sont très nombreuses. Ces inscriptions à T.I concernent en majorité des chevaux de couleur avec 50% de sang arabe et issus de croisements « exotiques ».

Le CA s'accorde donc sur la nécessité de mettre en place des concours régionaux et/ou nationaux pour les DSA.

Il est envisagé d'organiser dans le cadre du Salon « Cheval Passion » en Avignon une table ronde ouverte aux éleveurs et en particulier aux éleveurs de DSA, afin de recueillir leurs



attentes de la part de l'OS. Il serait également intéressant de consulter sur ce point les adhérents de l'Afac.

3. Le point sur les formations

Madame Berengère Fayt a assuré plusieurs cycles de formation à 2 niveaux (éleveurs et candidats juges) de 2020 à 2023. L'excellente qualité des formations dispensées est reconnue par tous. A la suite de ces sessions, 6 nouveaux juges ont intégré la liste française : Didier Rivière, Jennifer Dhombre, Anaïs Noailles, Paul Bideï, Clémentine Chinouilh, Patryck Bukowczan et 2 personnes, Steve Peignat et Sarah Gentner sont admis au cursus de stagiaire.

Pour les concours d'élevage « Orientation Endurance », la SHF devrait, à partir de 2024, assurer la formation transversale de juges déjà reconnus par chaque OS et donc volontaires pour juger les chevaux de toutes races.

Eric Gear fait remarquer qu'en ce qui concerne les shows ECAHO, peu de juges, sont invités à juger. Il n'y a donc pas de réel intérêt à étoffer la liste française qui est largement suffisante pour les concours régionaux et nationaux. Il souhaite également que le cursus des juges show soit revu.

Afin de booster les invitations de juges français à l'étranger, il est suggéré de mettre en place de la réciprocité grâce à un programme d'échange entre pays

Concernant les éleveurs, dans la mesure où Madame Fayt propose des formations à titre privé, il n'est pas utile que l'Aca en organise également. L'Aca peut envisager de labelliser des formations extérieures.

4. Communication :

Le site WEB de l'Aca, qui a plus de 10 ans, doit être entièrement refait pour être mis à jour techniquement (il y a de nombreux beugues dus à son obsolescence), simplifié et mis au goût du jour. Le projet est en route mais la réalisation va prendre quelques mois. Le site actuel contient beaucoup d'informations mais n'est pas « attirant » pour le public. qui préfère la spontanéité des réseaux sociaux qui sont le canal de communication le plus utilisé actuellement. Il est suggéré de faire appel à une agence de communication pour s'occuper de l'animation des réseaux mais il faudra lui fournir du contenu.

L'idée de la brochure « Rétrospective 2023 » est retenue bien que le fonds Eperon ait refusé son concours à ce projet, au motif qu'il ne s'agit pas d'un projet « innovant ». La brochure sera mise en chantier en décembre pour une parution en début 2024.



5. Génomique

Virginie Simon résume l'avancement du dossier « Génomique Filière ». Nous devons rapidement fournir la liste de 250 chevaux à génotyper pour étoffer le panel déjà constitué par Genendurance. Il est convenu de cibler les étalons ayant plus de 100 produits nés entre 2013 et 2023. Une extraction a été demandée à SIRE (la liste ne comprend que 31 étalons, les plus prolifiques sont les étalons « courses » suivis des étalons « endurance » et de 2 étalons « couleurs »). V.Simon et S.Chazel s'occupent de ce dossier. Il faudra ensuite obtenir le consentement des propriétaires pour l'utilisation des échantillons sanguins stockés pour le génotypage.

6. Catalogue des étalons arabes « hors endurance » et mise en place des commissions d'expertises éventuelles

Le sujet a été travaillé par le groupe de V.Simon en amont et le 14. Il est donc décidé de faire, plutôt qu'un catalogue « étalons », un répertoire des **élevages**.

Rappel : Il existe actuellement sur le site de l'Aca un répertoire des étalons avec un moteur de recherche. Il est accessible aux membres à partir de leur espace perso sur le site. Cet outil est peu utilisé et surtout peu connu mais pourrait encore être utilisé dans l'attente de la mise en place du site dédié aux élevages.

Ce répertoire sera uniquement numérique, consultable soit page par page soit sous forme de flip book (avec la possibilité de faire des extractions PDF pour impression individuelles). Il sera hébergé dans un site web dédié (nom de domaine à définir) qui est en cours de conception. Chaque éleveur pourra y disposer d'une page dans laquelle il présentera son « projet d'élevage », sa jumenterie et, le cas échéant, ses étalons et ses résultats.

Ce répertoire sera alimenté au fur et à mesure de la réception et de la validation des formulaires-type complétés par les éleveurs. Il est demandé au groupe de travail de réfléchir très rapidement sur la réalisation de ce formulaire et le nom de domaine, conditions indispensables au démarrage du travail.

Le répertoire sera accessible à tous les éleveurs qu'ils soient ou non membres de l'Aca selon des modalités financières éventuellement différentes à définir.



La réflexion sur la caractérisation et la labellisation des étalons va être poursuivie en 2024. Le contenu des labels pour les étalons qui sortent en compétition officielles devrait pouvoir être précisé rapidement.

7. Retour sur les évènements 2023 - Projets 2024

2023 : S.Chazel remercie au nom du CA Eric Gear, Flavie Allman et leur équipe pour le Festival du Cheval Arabe 2023 qui a été une très belle réussite grâce au travail des bénévoles et à l'appui financier d'un grand nombre de sponsors.

Le compte d'exploitation définitif de la manifestation sera fourni avec la clôture des comptes 2023.

2024 : À la suite de la baisse importante des naissances et des -19% de saillies en 2023, les recettes de l'Aca vont subir une baisse très importante. Il est donc décidé d'augmenter de manière significative le montant de la prestation d'inscription au SB qui passera de **70 à 100 € au 1^{er} janvier 2024**.

Les éleveurs vont être informés par mail de cette augmentation est des nouvelles mesures qui seront proposées pour la mise en valeur de leurs élevages.

8. Concours 2024

Le calendrier prévisionnel des concours est le suivant :

23 et 24 mars : ECAHO National C + Inter C à St Etienne de Tulmont

1^{er} et 2 juin : ECAHO Inter B à Fontainebleau (Margot Chazel)

22 et 23 juin : Tittle Show à Cannes (Christianne Chazel)

10-11 août : CH de France +ECAHO Inter B + Golden Globes Egyptien à Vichy

4 septembre : Finale nationale des Concours d'Elevage Endurance à Monpazier

L'Aca, en tant qu'Organisme de Sélection, se doit d'organiser le contrôle de performances des chevaux qui entrent dans son périmètre « tout le territoire français (départements métropolitains ou d'outre-mer) » et donc d'aider les concours nationaux dans la limite d'un budget prévisionnel qui aura été validé par le CA.

L'Aca n'a aucune obligation d'intervenir dans le financement des concours internationaux.

Concours régionaux de race et orientation endurance.



Les dates prévisionnelles vont être demandées aux associations régionales. Le fonctionnement de certaines de ces associations pose des problèmes. Il est prévu d'organiser une réunion des Présidents afin de recueillir leurs avis et leurs attentes. A défaut d'une association régionale opérationnelle, l'organisation des concours en région pourrait être confiée à un « délégué régional ».

Concernant le jugement des concours : S.Chazel rappelle que les juges Liste française Aca ont la capacité et le devoir de juger les concours régionaux de race arabe et DSA.

Pour les concours orientation « Endurance » (ainsi que les futures formations « Endurance » SHF), chaque juge devra se positionner et accepter ou non de juger cette spécificité, car il sera amené à juger des chevaux de toutes races.

France endurance fera la même proposition aux autres O , les juges de chaque OS qui en feront la demande , recevront une formation / spécialisation « Endurance », afin de pouvoir juger ces concours .

Tables rondes

Il est prévu des tables rondes : avec Présidents de régions – Organismes de concours- Eleveurs de DSA : au Salon d'Avignon ? Ensemble ou séparément ? avec prise en charge du déplacement par l'Aca.

Certains administrateurs préféreraient qu'elles soient organisées à Montreuil plutôt que sur un salon.

9. Affaire Tomasoni

Le bien-être animal est un sujet de société sensible. Nous nous devons d'être très prudents sur cette question.

En conséquence, après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil d'Administration décide l'exclusion de Thomas Tomasoni des membres de l'Aca du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Un courrier lui sera fait.

10. Point sur l'avancement de France Endurance

Une réunion de la Commission Endurance et, à la suite, de France Endurance va avoir lieu à Montreuil le 5 décembre.

Les points à traiter



Commission endurance

S.Chazel n'a pas adhéré à la caractérisation (pointage) faite par les juges SHF/SF à Uzès et est tout-à-fait opposé à l'introduction d'une note de modèle dans le résultat des Finales. Sur le règlement, il serait favorable à un allongement des distances des finales (80 km pour les 5 ans) et est OK sur le fait qu'il n'est pas possible d'organiser une épreuve à vitesse libre pour les 6 ans sur le terrain trop dur d'Uzès.

France Endurance :

- représentation de chaque OS
- Actions :
 - Catalogue Top Etalons : sera fait par l'Aca en 2023 mais avec ajout des logos ANAA et AFCAS. Quid de 2024 ?
 - Finale Elevage Endurance : convention à signer avec ADOREED, répartir les tâches entre OS dont le choix du jury
 - Juges Endurance : formation transversale de spécialisation des juges de chaque OS à mettre en place par la SHF
 - Règlement PACE doit être transversal : S.Chazel propose qu'une jument dont la mère a 3 pts minimum (à définir) hérite des points de sa mère « à vie » afin de pouvoir être consacrée à la repro sans devoir passer par la compétition et donc la tentation pour l'éleveur de la vendre à l'export
 - Paiement de la prime : chaque OS doit payer les primes de ses chevaux dans SON enveloppe

11. Sujets divers :

Mise en place d'une commission d'experts constituée de S. Chazel, E. Gear et JP Deroubaix qui répondra aux demandes assez fréquentes d'évaluation de la valeur d'un cheval dans les dossiers d'assurances, séparation...sur la base d'informations fournies par le secrétariat.

Fléchage des naissances : JP Deroubaix réfléchit à l'éventuelle mise en place d'un fléchage à la naissance des chevaux arabes destinés à la course grâce à une « case à cocher » sur la déclaration de naissance. Il s'agirait de faciliter les contrôles à l'élevage qui peuvent être diligentés par France Galop.

NDLR. Ces contrôles existent pour les naissances en TF mais le fléchage des poulains destinés à la course au trot est déclaratif et enregistré par la SETF et non par SIRE (info Cécile Arnaud SIRE)



Limitation de la durée d'utilisation de la semence congelée d'un étalon mort : ce sujet a déjà été traité par la Commission du LG et SIRE a indiqué les limites de la mise en place de cette mesure.

La séance est close à 16 :00